

# COMMUNE DE SAINT-MEDARD (LOT)

## SEANCE DU MARDI 4 DECEMBRE 2018 DELIBERATION

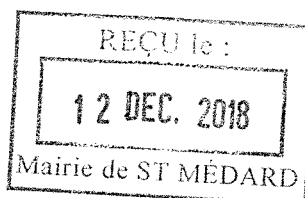
Le conseil municipal régulièrement convoqué le 28 novembre 2018 dans la salle habituelle de ses séances, au nombre prescrit par la Loi, s'est réuni le **4 décembre 2018** sous la présidence de Pierre Fernandez, Maire.

**Conseillers présents** : FERNANDEZ Pierre - CICUTO Daniel - MIKOLAJCZAK Nelly - LAFAGE Jean-Pierre - de MONPEZAT Isabelle - CORNIOT Pascal

**Excusé** : RIALET Philippe

**Absente** : LAUTERIE Agnès

**Représenté** : RIGAL Serge



La séance est ouverte à 19 heures.

Madame MIKOLAJCZAK Nelly est nommée secrétaire de séance.

### **2018 – 22 Avis relatif à une demande de renouvellement et d'extension d'une autorisation d'exploiter la carrière et ses installations annexes au lieu-dit « Les Devèzes » sur la Commune de Crayssac par la SAS CM QUARTZ**

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal du dossier cité en objet et de l'arrêté préfectoral DDT/UPE N° E-2018-253 de ce même dossier.

La commune doit donner un avis concernant ce projet au plus tard le 18 janvier 2019.

L'avis d'enquête publique et l'avis au public a été affiché en Mairie le 24 octobre 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Donne un avis favorable pour le renouvellement et l'extension de cette carrière sous réserves des conclusions de l'enquête publique.

Copie conforme

Le Maire,  
Pierre FERNANDEZ

